



NOTE D'ÉDUCATION PERMANENTE

de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)

www.ftu.be

N°2022– 15, octobre 2022

Balades décoloniales

Un autre regard sur notre espace public

La mort de Georges Floyd en mai 2020, survenue à la suite d'un contrôle policier à Minneapolis, a provoqué une vague d'indignation dans le monde. Des manifestations pour dénoncer le racisme toujours bien présent dans nos sociétés ont éclaté un peu partout. La Belgique n'échappe pas à ce phénomène : la mort de Georges Floyd ravive des blessures et relance le débat sur le passé colonial de notre pays, donnant lieu à des rassemblements devant ses représentations dans l'espace public. Les manifestants et manifestantes réclament le déboulonnage des statues à l'effigie du roi Léopold II. En attendant que les choses bougent au niveau politique, les mouvements anti-racistes poursuivent leur mobilisation au moyen de parcours décoloniaux dans diverses villes du pays. Visite de l'un d'entre eux au mois de juin, dans la cité du Doudou.

Il aura fallu attendre un tel événement pour que le passé colonial belge trouve à nouveau une place dans le débat public. La polémique a amené le roi Philippe à exprimer ses « plus profonds regrets », mais non ses excuses, pour les souffrances imposées au peuple congolais durant la période coloniale. Dans la foulée, le parlement a créé le 17 juillet 2020 une commission spéciale sur le passé colonial belge, ayant pour but de réconcilier les mémoires sur ce passé douloureux.

QUAND LA BELGIQUE VANTAIT UN IDEAL COLONIAL

Cette polémique n'est pourtant pas neuve. Depuis de nombreuses années, des associations représentant les membres de la diaspora congolaise, rwandaise et burundaise militent pour la création d'une société décoloniale en Belgique. Le Collectif Mémoire coloniale et Lutte contre les Discriminations (CMCLD) a joué un rôle pionnier dans ce domaine. Il s'agit d'un regroupement de plusieurs associations actives depuis une vingtaine d'années en Belgique. Le collectif lutte pour la création d'une société décolonisée ayant une mémoire réconciliée dans laquelle l'ensemble des citoyens et citoyennes peuvent s'y retrouver. Le CMCLD demande que l'enseignement de l'histoire de la colonisation soit obligatoire et réclame la décolonisation de l'espace public. Pour sensibiliser le public sur ce sujet, le collectif a créé des visites décoloniales à Bruxelles. Leurs origines remontent au mois de janvier 2011 lors des commémorations qui se sont tenues dans le cadre des 50 ans de l'assassinat de Patrice Lumumba. C'est durant cette journée que naît l'idée de créer des visites guidées pour faire découvrir à la population les traces subsistantes de la propagande coloniale dans l'espace

public. Le CMCLD lance sa première visite en avril 2013 grâce à la participation des historiens Lucas Catherine et Antoine Tshitungu. Le collectif a dans un premier temps proposé trois parcours différents à Bruxelles, mais il a depuis lors développé son expertise et ce sont désormais près de 20 parcours décoloniaux qui sont organisés à travers la Belgique.

Si l'attention se porte le plus souvent sur certains monuments coloniaux bruxellois (statue équestre de Léopold II, buste du général Storm), il faut savoir que l'espace public de notre pays regorge de références au colonialisme belge. L'historien américain Matthew G. Stanard a dénombré 456 statues, plaques et noms de rues faisant possiblement référence au colonialisme belge¹. Ces monuments se situent en majorité en Wallonie tandis que les mémoriaux qui se trouvent en Flandre se concentrent essentiellement à Ostende et à Anvers. Outre Léopold II, c'est avant tout la génération des « pionniers » de la colonisation qui a été mise en avant par la propagande coloniale au travers de ces statues. L'érection de ces monuments et les commémorations qui s'y sont tenues avaient pour but d'écrire une histoire bien spécifique afin de créer une mémoire collective. Ces mémoriaux devaient valoriser une histoire considérée comme héroïque par leurs commanditaires afin de générer un idéal colonial pour les années à venir. L'histoire qui nous est révélée par ses représentations coloniales est complètement biaisée et c'est pour cette raison que le milieu associatif s'est mobilisé là où le pouvoir public ne se manifeste pas.

DÉCONSTRUIRE ET RÉPARER : LA VOLONTÉ POLITIQUE EXISTE MAIS...

Deux ans après la mort de Georges Floyd, on peut dire que le combat pour la décolonisation de notre société continue de progresser lentement. Il faut tout de même reconnaître quelques avancées. Les travaux de la commission spéciale sur le passé colonial belge sont toujours en cours, mais ses experts ont déjà publié un rapport de plus de 600 pages² dans lequel on retrouve un état de la recherche historique et toute une série de recommandations pour répondre aux revendications de la société belge. Alors qu'on s'interroge sur les conclusions de cette commission spéciale, le gouvernement De Croo a envoyé un message positif le lundi 20 juin en remettant la dent de Patrice Lumumba, unique reste de sa dépouille, à ses enfants lors d'une cérémonie organisée au palais d'Egmont. Les responsabilités de la Belgique relatives à son assassinat avaient déjà été établies en 2001, mais il a fallu attendre un peu plus de 20 ans pour que l'Etat belge exprime des excuses officielles. Durant la cérémonie, le Premier ministre a levé toute ambiguïté en reprenant les propos tenus par le roi Philippe qui a affirmé lors de son récent voyage au Congo que « le régime colonial comme tel était basé sur l'exploitation et la domination ».³

Du côté du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la volonté politique de généraliser l'enseignement de l'histoire du Congo et de la colonisation dans l'enseignement secondaire existe bien, mais il faudra patienter jusque 2027 pour que le nouveau référentiel du tronc commun qui inclut cet enseignement soit effectif. En attendant les conclusions et au vu de notre système institutionnel complexe, les embuches peuvent surgir à tout moment et le consensus politique disparaître dès qu'il faudra prendre des décisions considérées comme difficiles, notamment en ce qui concerne les réparations et la restitution des œuvres d'art que la Belgique a en sa possession. Face à ce risque d'immobilisme de l'Etat belge et de ses composantes, les acteurs de la société civile continuent de se mobiliser pour que la prise de conscience se poursuive au sein de la population belge. Le MOC peut jouer un rôle dans ce combat et certaines de ses fédérations et organisations constitutives sont déjà impliquées dans l'organisation de visites décoloniales. Dans le cadre de la campagne de lutte contre le racisme structurel du CIEP lancée en septembre 2021, des balades décoloniales ont été organisées à Tournai et Namur en collaboration avec le CMCLD. Les fédérations JOC de La Louvière et de Mons-Borinage ont quant à elles organisé des visites sur La Louvière et Mons.

¹ A ce sujet voir : STANARD Matthew G., *Selling the Congo : a history of European pro-empire propaganda and the making of Belgian imperialism*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2012, 408 p.

² Le rapport d'expert est disponible sur le site lachambre.be

³ BELGA, "Meurtre" de Lumumba: De Croo admet une "responsabilité morale" de ministres en poste en 1961 et présente des "excuses" dans *La Libre Belgique*, 20 juin 2022.

DEVOILER LES ACTEURS, LES IDÉES ET LES ACTES

Nous avons eu l'occasion de découvrir une balade décoloniale organisée par l'association « Village du Monde » à Mons. L'auteur de ce parcours, Jean-Pierre Griez a commencé à s'intéresser au passé colonial belge lorsqu'il s'est renseigné sur le commandant Lemaire, un officier de la Force publique honoré dans sa commune et coupable de nombreux crimes en Afrique. Il a par la suite décidé de réaliser le film d'animation « Caoutchouc Rouge, Rouge Coltan »⁴ qui retrace l'histoire des crimes commis au Congo du temps de l'époque coloniale à nos jours. Ce film est un outil précieux pour les enseignants qui désirent aborder cette histoire avec leurs élèves. Jean-Pierre Griez a par la suite réalisé un parcours pour découvrir le patrimoine colonial de la ville de Mons.

Son parcours, c'est Marie-Fidèle Dusingize, guide pour le « Village du Monde » qui nous le fait découvrir. Nous avons pu observer un monument dédié au géologue montois Jules Cornet, celui qui a découvert les immenses réserves de cuivre du Katanga. Nous sommes passés devant une imposante statue de Léopold II. Devant l'entrée du Mundaneum, nous avons découvert que l'un de ses deux fondateurs, Paul Otlet, avait émis l'idée qu'il serait mieux que ce soit les Afro-Américains qui se chargent d'éduquer les peuples d'Afrique. Le parcours s'est achevé devant une stèle rendant hommage aux victimes du génocide du Rwanda. Chacun de ces monuments permet à Marie-Fidèle Dusingize de nous faire connaître les différentes facettes de l'histoire de la colonisation. Que ce soit le rôle joué par Léopold II, l'exploitation des richesses du Katanga à la suite des découvertes de Jules Cornet, l'implication de banques belges dont BNP est l'héritière ou encore les convictions de Paul Otlet, cette visite nous permet de comprendre qui étaient les acteurs de cette colonisation et quelles étaient leurs motivations. La balade décoloniale de Mons est en fait beaucoup plus complète que la présentation qui vous est faite ici, car le parcours comprend au total dix monuments⁵.

Si vous désirez en apprendre plus sur le passé colonial de notre pays, n'hésitez pas à vous renseigner sur les visites qui sont organisées dans votre région. Vous aurez sans doute la surprise de découvrir ou de redécouvrir des monuments devant lesquels vous êtes peut-être déjà passé-e de nombreuses fois sans pour autant connaître leur signification. Ces balades dé Coloniales constituent un bon moyen de s'instruire sur ce passé qui nous concerne toutes et tous.

Louis STALINS,

Chargé de recherches à la FTU

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé.

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues auprès de christine.steinbach@ftu.be

**FTU – Association pour une
Fondation Travail-Université**

Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles
+32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be

Éditrice responsable : Dominique Decoux

Avec le soutien de la  FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

⁴ Le film Caoutchouc rouge Rouge Coltan est disponible en intégralité sur Youtube sur la chaîne Emissions Regards.

⁵ La balade exposée ici a dû être adaptée, car la fête du Doudou bâtait alors son plein et une partie du centre-ville était inaccessible. Nous n'avons donc pas pu voir l'ensemble des monuments coloniaux qui se trouvent à Mons.